



CONVENTION SUR LES ESPECES MIGRATRICES

Distribution: Générale

PNUE/CMS/ScC17/Doc.4
22 juin 2011

Français
Original: Anglais

17^{EME} RÉUNION DU
CONSEIL SCIENTIFIQUE
Bergen, 17-18 novembre 2011
Point 17.3.5 de l'ordre du jour

INFORMATION DE REFERENCE SUR LE FAUCON SACRE

(Note introductive préparée par le Secrétariat de la CMS)

1. La Résolution 9.20 a exhorté les Parties à soutenir un atelier pour examiner le statut et les besoins de conservation du Faucon sacre (*Falco cherrug*). Cet atelier a eu lieu à Abu Dhabi du 5 au 7 avril 2009, et ses conclusions et recommandations sont présentées dans UNEP/CMS/ScC17/Inf.5.
2. La Résolution 9.20 a aussi exhorté les Parties à aider à la réalisation d'un programme de recherche, conçu pour réévaluer le statut de conservation de l'espèce dans son aire de répartition. Conformément à cette demande, l'Arabie Saoudite a entrepris et mené à terme un projet de recherche y attendant. Cette recherche a été menée par BirdLife International et financé par la Commission de la faune sauvage en Arabie Saoudite. Le rapport du projet est présenté dans UNEP/CMS/ScC17/Inf.6.
3. La 16^{ème} réunion du Conseil scientifique (Bonn 28-30 juin 2010) a examiné la situation du Faucon sacre se basant sur l'information disponible à ce moment-là, en tenant compte que le rapport final du projet de recherche, mentionné ci-dessus, n'était pas encore disponible. La réunion a été conclue en encourageant les Parties de la CMS à soutenir l'appel de l'Arabie Saoudite à impartir plus de ressources financières permettant d'entreprendre des recherches scientifiques vitales sur cette espèce (voir UNEP/CMS/ScC17/Inf.1 pour retracer la discussion intégrale).

Action requise:

Le 17^{ème} Conseil Scientifique est invité à:

- a) Prendre note des rapports mentionnés ci-dessus; et
- b) Prendre en considération le rapport réalisé par BirdLife International comme une référence pour l'évaluation de nouvelles propositions pour inclure le Faucon sacre à l'Annexe I.